



Bâtiment d'élevage

Organisation

[Fiche technique]

LES PASSAGES

Les dimensions des portes, portail, couloirs, emplacement d'éventuels piliers doivent permettre la circulation des engins mobiles, des animaux et des opérateurs :

- Zone de passage (couloir) □ 2m de largeur minimum
- Voies d'entrée/de sortie du bâtiment et de dégagement permettant d'éviter les marches arrière ou les manœuvres compliquées □ 4m de largeur minimum.

Attention au type d'ouverture retenu :

- À battant : éviter si travail à plusieurs, ou prévoir un hublot pour voir les personnes derrière la porte
- Coulissante : éviter les rails au sol, problématiques pour le matériel roulant (chariots, ...)

Repliable :

- Hauteur utile minimum pour permettre le passage d'engins : 4,20 m sous chéneaux

LES SOLS ET MES MURS

Les sols et murs sont à considérer de manière distincte suivant les différentes zones et les usages qui en sont fait

➔ LE BOIS



UTILISATION : • **Parois :** Logement des animaux, Salle de traite (extérieur), Stockage du fourrage, Stockage du matériel

AVANTAGES

- Isolant
- Pas de problème de condensation
- Esthétique
- Régule mieux la température
- Facile à moduler

INCONVENIENTS

- Putréfiable
- Coût

➔ LES PARPAINGS



UTILISATION : • **Parois** Tous bâtiments

AVANTAGES

- Solide
- Durable

INCONVENIENTS

- Coût
- Peu isolant
- Peu modulable
- Source de condensation
- Manque de régulation de la température

➔ LES TÔLES



- UTILISATION :**
- **Parois :** Stockage du fourrage, stockage du matériel
 - **Toit :** Logement des animaux, salle de traite, stockage du fourrage, stockage du matériel

AVANTAGES

- Très facile à mettre en œuvre
- Coût

INCONVENIENTS

- Trop froid l'hiver
- Trop chaud l'été
- Source de condensation
- Manque de régulation de la température

➔ LA TERRE NATURELLE



- UTILISATION :**
- **Sols :** Logement des animaux, stockage du matériel

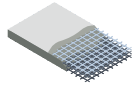
AVANTAGES

- Absorptions liquides

INCONVENIENTS

- Besoin de pailler en cas de contention prolongée des animaux (mise bas, conditions climatiques, ...)

➔ LE BÉTON



- UTILISATION :**
- **Sols :** Logement des animaux
 - **Stockage du fourrage et du matériel**

AVANTAGES

- Plus facile à entretenir si équipement mécanisé

INCONVENIENTS

- Besoin de pailler en cas de contention prolongée des animaux (mise bas, conditions climatiques, ...)
- Pas d'infiltration des liquides (urine, ...)
- Coût

➔ LE BÉTON LISSE

- UTILISATION :**
- **Salle de traite (quai de traite)**

AVANTAGES

- Lavage facilité

INCONVENIENTS

- Prévoir une évacuation par grille ou canal
- Effluents : eaux vertes

➔ LES PANNEAUX SANDWICH

UTILISATION : • Salle de traite

AVANTAGES

- Facilement lavable
- Choisir des couleurs claires pour mieux identifier les salissures

➔ LE CARRELAGE

UTILISATION : • Salle de traite et quai de traite

AVANTAGES

- Facilement lavable
- Choisir des couleurs claires pour mieux identifier les salissures

➔ LE CAILLEBOTIS

UTILISATION : • **Parois :** Logement des animaux, Salle de traite (extérieur), Stockage du fourrage, Stockage du matériel

AVANTAGES

- Dispense d'avoir à pailler car l'évacuation des déchets se fait par gravité
- Permet aux animaux d'être au sec

INCONVENIENTS

- Coût d'investissement supplémentaire : bâtiment sur 2 niveaux ou hauteur limitée mais nettoyage régulier (manutention augmentée)
- Eviter les obstacles (poteaux) pour permettre une circulation sous le caillebotis des équipements de curage.
- Permet de diminuer notablement la pénibilité pour la sortie du fumier, mais implique de sortir les caillebotis pour nettoyer

En zone ventée, il est possible d'ajouter des filets brise-vent : modulables, protègent du vent, du soleil et isolent des courants d'air et de l'humidité. Il existe différents types de brise vent suivant les besoins, MAIS coût élevé et durabilité faible (□ se dégradent dans le temps).



LES DIFFÉRENTES ZONES

Les dimensions de la zone de logement (hauteur, largeur,) et de ses accès (portails) doivent être conçues afin permettre la circulation et les manœuvres (demi-tour) des engins mobiles (motorisés ou manuels) destinés à distribuer la nourriture (tracteur, brouettes, valet de ferme, ...) ou à curer la bergerie

➔ HABITAT DES ANIMAUX

Objectifs recherchés

> Protéger les animaux des intempéries dans un contexte de bouleversement climatique



J'adapte mon bâtiment :

- Froid
- Vents violents,
- Pluies intenses et courtes
- Soleil brûlant

> Les nourrir



Je dimensionne l'espace en fonction des éléments suivants :

Le fourrage :

- Couloirs de distribution :
 - Automatisée avec tapis
 - Mécanique
 - Manuelle



Une telle organisation en couloir nécessite un espace suffisant (plutôt en longueur) et contraint la circulation des engins (dans le cas d'une circulation en sens unique). Faire attention à l'encombrement et la circulation des engins mobiles et la taille des ballots de foin

Distribution en râtelier si l'aménagement en couloir n'est pas envisageable :

- Position des râteliers ne gênant pas la circulation des opérateurs et des engins : privilégier des râteliers muraux (gain d'espace pour animaux et engins)
- Prévoir la circulation de petits engins mobiles (tracteur, brouette électrique) pour manutentionner ces râteliers et les remplir



Organiser l'espace de manière à faciliter la distribution de nourriture, de foin et la circulation des équipements mobiles de distribution (motorisés ou manuels).



Prendre en compte la zone où se situe l'exploitation : plaine, montagne, zone ventée, ...
Prendre en compte les dimensions : A calculer pour intégrer les espaces et superficies suivantes

- Logement : au minimum 1 m² / animal situé dans l'aire paillée
- Espace de circulation des engins mobiles envisagés (tracteur, ...) et usage qu'il en sera fait : largeur et hauteur des engins et possibilité de retournement/ manœuvres.

> Faire les soins



J'adapte selon le cas :

- Animaux habitués à la machine à traire : soins sur la machine
- Soins ponctuels : box ou cases d'isolement : Emplacement et fixation de barrières (pour le choix des barrières, voir la fiche « équipements d'élevage)
- Quarantaine : espace délimité prévu sans risque de contact avec les autres animaux

Il est nécessaire (et obligatoire) d'avoir une armoire à pharmacie pour les animaux et une armoire à pharmacie pour les humains. Ces armoires à pharmacie doivent être placés à proximité de la zone de travail et de logement des animaux dans un endroit à l'abri de la poussière et des intempéries (zone de vie, bureau). Possibilité de stocker aussi dans la salle de traite si stockage au froid.



Lien avec élevage extensif --> animaux dehors, donc plus grande modularité de l'espace intérieur
Prévention / Santé des travailleurs : Immobilisation des animaux pour sécuriser les manipulations

➡ ZONE D'ATTENTE

Objectifs recherchés

> Contenir les animaux avant la traite ; zone tampon avant l'entrée des animaux en salle de traite :



J'adapte selon le cas :

- Couloir dédié : ne servira qu'en cas d'utilisation du quai de traite
- Zone modulable : peut se situer dans l'aire paillée pour éviter la gestion d'un espace supplémentaire et optimiser l'utilisation de l'espace

➡ CHJOSTRU - SPÉCIFICITÉ EN CHÈVRE CORSE

Objectifs recherchés

> Lieu de contention des cabris dans lequel ils sont séparés des mères



J'adapte selon le cas :

- Lieu de contention des cabris dans lequel ils sont séparés des mères
- Dimensions réduites car l'objectif est de conserver la chaleur, la circulation d'air, et une circulation limitée des animaux
- Isolation du sol par une hauteur suffisante de bryère séchée à changer régulièrement (système traditionnel) ou par un caillebotis (minimum 80 cm)
- Prévoir entrée et sortie du berger adaptée (hauteur, largeur, marches, ...)

Objectifs recherchés

> Un espace de vie pour permettre les travail administratif, les pauses...

- Un espace isolé du bruit, de la poussière, des intempéries
- Des sanitaires dans le bâtiment d'élevage : WC et lavabo (douche si possible)
- L'accès à l'eau, l'électricité mais aussi téléphonique et internet
- La possibilité de communiquer (téléphone et/ou internet) depuis la bergerie, participe à faciliter la vie (ne pas être coupé du monde) mais aussi le travail (pouvoir communiquer avec d'autres acteurs, fournisseurs, clients, ...)

J'anticipe



Produits lessiviels, ...

Peut se faire dans la zone de vie, à condition de respecter la réglementation et les préconisations de stockage des différents produits (la réglementation exigeant que la pharmacie et les produits phytosanitaires soient sous clef).



Dans un espace dédié, possible par exemple sous le quai de traite :

Stockage dans une armoire